

## Teigne tondante sèche à petite plaque (dite trichophytique) :

Ces teignes, aussi dites endothrix, touchent les enfants, mais aussi les femmes. Elles sont caractérisées par la présence de **plaques d'alopecie souvent nombreuses** (souvent plusieurs dizaines), de **petite taille** (1 à 2 mm de diameter en general et jamais plus de 1cm), parfois **peu visibles et mal délimitées**. Habituellement les cheveux sont cassés très courts et souvent englués dans des squames, difficiles à voir. Secondairement les plaques d'alopecie peuvent fusionner pour former des grandes plaques à contour mal délimité (non arrondies). Des cheveux, parfois longs et sains restent présents sur ces plaques. Des zones squameuses et prurigineuses sont souvent bien visibles au niveau des raies issues de coiffures traditionnelles notamment chez les petites filles africaines. L'examen sous lampe de Wood ne montre aucune fluorescence. Les dermatophytes responsables sont exclusivement des espèces anthropophiles : T.soudanense (Afrique sub-saharienne), T. violaceum (Maghreb) et T. tonsurans (Caraïbes, Haïti). Elles sont contagieuses.



### Teigne tondante sèche à grande plaque (dite microsporique) :

Ces teignes, qui touchent exclusivement l'enfant avant la puberté, sont caractérisées par la présence de plaques d'alopecie en **petit nombre** (généralement une seule, parfois 2 ou 3), de **grande taille** (2 à 5 centimètres de diameter en général), à **contours bien délimités, tapissées de squames** (fines , grisâtres) **et de cheveux TOUS cassés** (4 à 6 mm, très fin, comme enduit d'un givre blanc à grisâtre). L'examen sous lampe de Wood montre une fluorescence verte caractéristique. En pratique, trois espèces sont incriminées : deux espèces anthropophiles strictes, contagieuses *M. audouinii* (var. *langeronii*) et *M. ferrugineum*, et une espèce zoophile inféodée surtout au chat, *M. canis*.



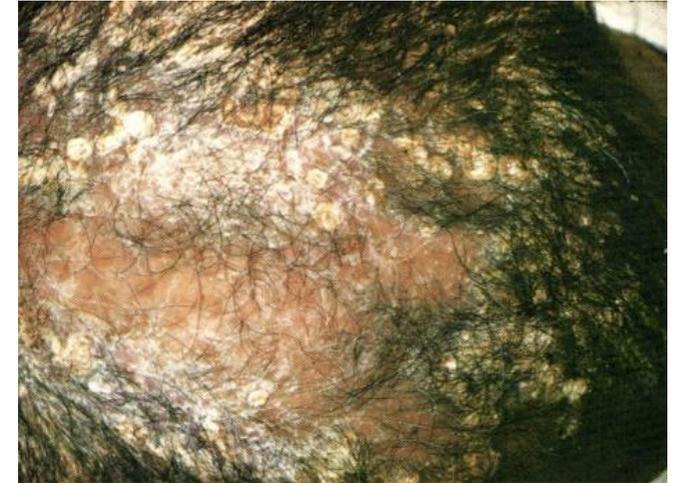
## Teigne tondante inflammatoire (Kérion) :

Ces teignes, qu'on appelle aussi kériens, touchent habituellement le cuir chevelu de l'enfant, plus exceptionnellement le cuir chevelu de la femme. Dans cette forme clinique, la plaque d'alopecie devient vite **érythémateuse, se surélève et prend l'aspect d'une coupole** plus ou moins saillante où les orifices pilaires laissent sourdre du **pus** jaunâtre. Les cheveux sont alors expulsés. **Les lésions sont douloureuses**, surtout après application de corticoïdes. Il n'y a ni fièvre ni adénopathies satellites en dehors d'une surinfection bactérienne. Le kérien confère habituellement une immunité durable. En règle générale, les teignes inflammatoires sont plutôt le fait d'espèces **zoophiles ou géophiles**. Ainsi, quatre espèces cosmopolites sont habituellement responsables : *T. mentagrophytes*, *T. verrucosum*, *M. canis* (toutes 3 espèces zoophiles) et *M. gypseum* (géophile ou tellurique). Néanmoins, certaines espèces anthropophiles peuvent aussi être à l'origine de kériens. Il s'agit de *T. soudanense*, *T. tonsurans*, *T. violaceum* et plus rarement *T. rubrum*. Il convient de noter qu'en dehors d'un parasitisme à *M. canis*, il n'y a pas de fluorescence sous lampe de Wood.



## Teigne favique :

Débutant dès l'enfance, elles peuvent évoluer chez l'adulte. Au départ, l'infection est très discrète et la plupart du temps méconnue. Elle ne devient cliniquement évidente qu'après des années d'évolution. Ces teignes sont caractérisées par la formation de croûtes épaisses en forme de godet sur le cuir chevelu. En tombant, ces croûtes laissent apparaître un cuir chevelu lisse où les cheveux ne repoussent jamais (alopécie irréversible). De teinte jaune paille, les cheveux et les croûtes dégagent une odeur caractéristique dite de "nid de souris". Par ailleurs, les cheveux parasités sont fluorescents sur toute leur longueur sous lampe de Wood. Ces teignes faviques, **aujourd'hui exceptionnelles**, sont déterminées exclusivement par une espèce anthropophile, *T. schoenleinii*. Ces teignes sont contagieuses et sont à l'origine de cas intrafamiliaux.



## Dermatophytes zoophiles et réservoir animal :

### DERMATOPHYTES

### ANIMAUX

*Microsporum canis*

Chat, chien, hamster, souris, rat, gerbille, lapin, animaux domestiques à pelages

*Microsporum praecox*

Rongeurs sauvages

*Microsporum equinum*

Cheval

*Microsporum nanum*

Porc

*Trichophyton mentagrophytes*

Lapin, hamster, cheval, dromadaire, animaux domestiques ou sauvages à pelage

*Trichophyton erinacei*

Hérisson

*Trichophyton gallinae*

Volailles

*Trichophyton verrucosum*

Bovins, ovins, porcs

*Trichophyton quinckeanum*

Souris

*Trichophyton simii*

Singes

## Diagnostic différentiel :

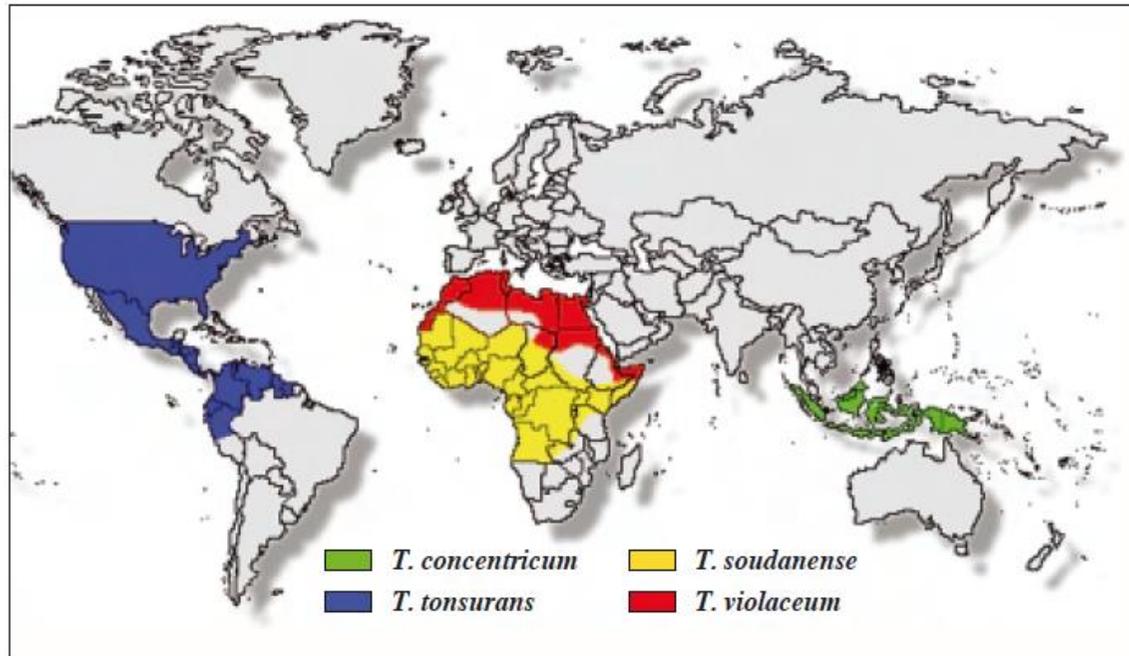
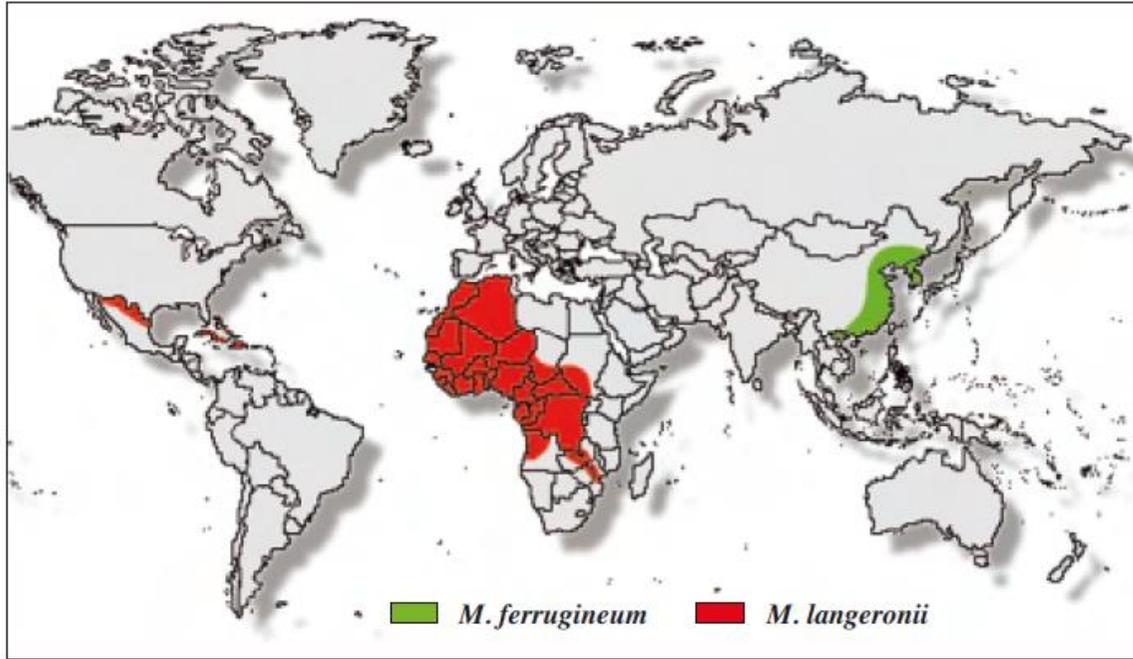
**Pelade** : absence d'anomalie du cuir chevelu, celui ci reste lisse non squameux

**Fausse teigne amiantacée** : squames blanches jaunâtres englobant des cheveux par paquets

**Pytiasis capitis** : "pellicule", le cuir chevelu est envahi par des levures de type *Malassezia* mais les cheveux ne cassent pas

**Pseudo Pelades** (lupus érythémateux disséminé, lichen plan, sarcoïdose, sclérodermie localisée...)

**Infections bactériennes** : lorsqu'il s'agit de kérions



## Traitement :

Le traitement local est insuffisant. Un traitement systémique est donc indispensable, en association au traitement local.

**Traitement local:** application biquotidienne d'un **antifongique imidazolé** (pommade, crème, gel lotion **d'éconazole ou d'isconazole**) ; En complément un shampoing à base de ketoconazole appliqué 2 fois par semaine peut être proposé. Il est souvent nécessaire de raser les cheveux autour des lésions.

**Traitement général (systémique): griséofulvine** (Griséfuline®) per os 15 à 20 mg/kg/j pour les enfants et 1g/J pour les adultes, 6 à 8 semaines. La Griséofulvine est contre-indiquée en cas de grossesse, de porphyrie, de lupus, de prise d'anticoagulant, d'œstrogènes et de barbituriques, il faut surveiller la numération tous les mois, ses effets secondaires assez rares (éruptions, troubles digestifs) sont réversibles. Pour les enfants, les comprimés peuvent être écrasés dans un peu de liquide et avalés avec un corps gras.

En cas de teignes inflammatoires et suppurées une antibiothérapie et des corticoïdes peuvent être associés. Il est conseillé de désinfecter avec un antiseptique avant d'appliquer l'antifongique local. La griséofulvine peut être prescrite dans ce cas à 25 mg/kg/J pendant 8 à 12 semaines.

Pour les teignes anthropophiles il faut rechercher un **contact** infestant dans l'entourage familial ou scolaire et en cas de teigne zoophile l'animal contaminateur.

**L'éviction scolaire** n'est plus systématique. Elle est inutile pour les teignes d'origine animale ou tellurique, la réglementation est assouplie pour les teignes anthropophiles : Le conseil supérieur d'Hygiène publique de France (14 mars 2003) préconise une éviction, sauf sur présentation d'un certificat médical de non contagiosité attestant d'une consultation et de la prescription d'un traitement adapté.